



St-Jean-sur-Richelieu, 24 mai 2024

Chers patients, chères patientes,

Nous souhaitons vous faire part, avec transparence et sincérité, de nos profondes préoccupations face aux changements proposés par le gouvernement concernant l'organisation de la pratique des médecins de famille au Québec.

Dans un premier temps, nous vous invitons à bien vous informer car nous assistons à beaucoup de désinformation et de "Dr Bashing" de la part du gouvernement et, par la bande, de certains médias. Ceci fait en sorte de nous faire passer pour des médecins paresseux, trop payés et réfractaires au changement. Or, la réalité est bien différente. Par exemple, le nombre de jours travaillés est sous-estimé, puisqu'il compte les médecins en congé de maternité/maladie, attribue 1 jour travaillé aux gardes actives de 24 heures ou ne considère pas le temps de paperasse non rémunéré, équivalent à 1 jour de travail par semaine. Merci, donc, de bien vérifier vos sources d'information.

Parmi les propositions récentes du gouvernement, en voici quelques-unes qui auront un impact direct sur la qualité de vos soins et suivis avec vos professionnels :

- **Système de priorisation des patients par pastille de couleur**
  - Classification par le gouvernement et non les médecins, selon ses critères
  - Réduction de l'accès pour certains patients
  - Attribution collective, où le patient voit toujours un médecin différent
    - Suivi moins efficace plus difficile
  - Désinscription des patients habitant plus loin de la clinique ou qui déménagent
    - Bris dans la continuité des soins, pouvant entraîner de lourdes conséquences pour les patients
    - Perte du lien de confiance

- **Responsabilité collective aux médecins avec objectifs inatteignables**
  - Toutes les aberrations du système de santé reposeront sur nos uniques épaules
  - Aucune considération des facteurs échappant à notre contrôle comme (ex: manque de ressource, les délais d'accès à d'autres services de santé...)
  
- **Efficacité plutôt que qualité des soins**
  - Rendez-vous réduits à un maximum 10 minutes pour offrir 2 000 000 de rendez-vous de plus par année
  - Augmentera les erreurs médicales et les délais dans le diagnostic, la prise en charge et le traitement de vos conditions de santé.
- **Offre salariale abaissée** (30-40 % + le 25 % des objectifs collectifs inatteignables, sans oublier l'absence de hausse depuis 2017)
  - Revenus insuffisants pour couvrir les frais administratifs en constante hausse
    - Frais de bureau, paiement du personnel, formation continue, assurances...

Face à cette réalité, plusieurs médecins du Québec envisagent sérieusement de quitter la pratique médicale. Certains songent à devancer leur retraite, d'autres entament des démarches pour quitter la province, ou se réorientent vers d'autres secteurs professionnels. Si le projet de loi est adopté et qu'un médecin devait cesser sa pratique à notre clinique, nous nous engageons à vous en informer, dans la mesure du possible, afin que vous ne soyez pas pris au dépourvu. Nous pourrions à tout le moins, le cas échéant, renouveler vos médicaments pour un certain temps.

Des **solutions** existent pourtant, mais le gouvernement refuse de nous écouter et de suivre les recommandations de son comité d'experts. Parmi celles-ci:

- Augmenter le nombre de professionnels en premières ligne
- Diminuer le nombre de gestionnaires dans notre système de santé
- Réduire la charge administrative de tous les professionnels
- Offrir des conditions de travail décentes aux différents professionnels

Nous vous encourageons à faire entendre votre voix auprès de votre député, du ministre de la Santé ou du premier ministre et des médias. Vous trouverez ci-dessous un lien direct

pour le faire. De plus, sur le site web de la clinique, nous vous avons préparé une page dédiée à ces enjeux. Un modèle de lettre à envoyer à vos députés y est déposée de même qu'un lien vers une pétition à l'encontre du projet de loi 106.

Votre appui fait toute la différence. **Merci de votre soutien.**

L'équipe de la Clinique Médicale St-Luc

Liens :

- <https://www.cliniquestluc.com/>
- <https://www.quebec.ca/nous-joindre/formuler-une-plainte>